

La Gingolaise franco suisse



Projets

Une seconde jeunesse très attendue !

Vie quotidienne et pratique p.14

Bientôt la
boucherie !

Projets & Environnement p.08

L'eau comme ressource
et comme défense



Éditorial

Avec les élections municipales et communales françaises puis suisses, qui se sont déroulées en 2020, ce sont désormais deux équipes renouvelées qui sont pleinement mobilisées pour notre village bi-national. Des défis majeurs nous attendent face au COVID et nos deux communes se doivent d'être à la hauteur pour prendre leur part aux mesures de protection et de soutien.

Tout d'abord, avec l'accompagnement des acteurs économiques qui font face à une véritable lame de fond, nous nous assurons de la bonne accessibilité des aides disponibles, avons relancé la promotion du commerce local et vous appelons à toujours plus consommer dans le village. Nous voulons témoigner aux commerçants, cafetiers et restaurateurs toute notre solidarité dans cette période très dure qu'ils traversent, et leur dire que nous sommes à leur disposition.

Le COVID nous appelle également à bien veiller sur nos aînés et les personnes les plus vulnérables. La solidarité villageoise fonctionne bien, grâce au soutien de tous, des réseaux de voisinage et d'amitié, de l'engagement des bénévoles et des conseillers municipaux et communaux en charge. Grâce à vous, personne n'est laissé de côté, que toutes et tous en soyez remerciés. Pour maintenir la solidarité avec nos aînés et nos commerces, nous avons ainsi proposé, comme modeste cadeau de fin d'année pour nos aînés, des bons d'achat dans les commerces du village, qui ne pourront remplacer la joie des repas de Noël et des lotos qui nous manquent tant et que nous espérons retrouver au plus vite.

Notre devoir est aussi de poursuivre le soutien à nos associations pour que, le moment venu, toutes nous aident à faire renaître le plaisir de passer du temps ensemble dans nos fêtes, nos manifestations culturelles et sportives et nos moments d'échanges.

Face au COVID enfin, nous devons préparer la saison estivale 2021. Celle de 2020 nous a montré toute l'attractivité de notre territoire pour les visiteurs locaux de France et de Suisse. Nous devons, grâce à Saint-Gingolph Promotion Événement, faire que la saison 2021 soit des plus belles et vivantes au bord du Lac, sur nos quais dont les travaux touchent à leur fin, dans notre châtaigneraie, sur nos chemins de montagne et sur nos alpages.

Ensemble, nous allons continuer à porter les grands défis régionaux en termes de mobilité, en faveur de la réouverture au transport de voyageurs du RER Sud Léman, la poursuite du développement du vélo entre France et Suisse, le développement du transport lacustre et la gestion du dédouanement en plein

cœur du village. Ces enjeux dépassent largement le périmètre d'action de nos deux communes mais, en tant que Président et Maire, nous avons une responsabilité majeure pour faire avancer ces sujets auprès des différentes autorités.

Respectivement, dans nos deux communes les projets sont nombreux pour l'année 2021.

Côté France, l'année prochaine sera riche en perspectives, avec l'inauguration de nos magnifiques quais et de la plage rénovée, mais également avec le lancement de notre projet de réseau de chaleur à énergie renouvelable dans le centre du village et des travaux tant attendus de restructuration du site de la salle des fêtes en véritable espace culturel, ouvert sur le lac, qui accueillera aussi notre nouvelle mairie. Nous achèverons également la traversée du village de Brêt et y lancerons les études pour le nouveau parc public au bord du lac.

Côté Suisse, le Conseil sera constitué de quatre nouveaux élus sur sept. Ce renouvellement, voulu par la population, devra permettre l'apport de nouvelles perspectives, tant en termes de fonctionnement que d'investissement. Il s'agira également de mener à bien les projets importants déjà lancés lors de la législature précédente. Pour 2021, les travaux d'assainissement des services seront menés à la Rue du Lac, le plan de gestion concernant la protection des eaux souterraines devra être mis en œuvre et la rénovation et la maintenance préventive du bâtiment accueillant l'école primaire devra être planifié.

Dans ces temps difficiles, avec cette crise sanitaire, sociale et économique profonde que nous traversons, nos forces sont à la fois dans nos liens, nos solidarités et dans notre capacité à préparer l'avenir et la renaissance de notre village. Tels sont les défis qui nous mobilisent sans relâche.

Nous voudrions vous dire que nous sommes à vos côtés pour les fêtes de fin d'année, par la pensée, les images, les souvenirs et les projets que nous avons en commun. Surtout nous vous souhaitons une bonne santé et une année 2021, la meilleure possible, prenez soin de vous et de vos proches.

Géraldine Pflieger
Maire de Saint-Gingolph

Damien Roch
Président de Saint-Gingolph

Sommaire

Projets et environnement

- 4 Salle des fêtes et mairie : un nouveau bâtiment au bord du lac
- 8 Un réseau performant pour l'alimentation et la défense incendie
- 10 Une boucle d'eau pour accélérer la transition énergétique
- 13 Bientôt un nouveau parc public sur les rives du lac à Brêt

Vie quotidienne et pratique

- 14 Objectif septembre 2021 pour la boucherie de Saint-Gingolph
- 15 «Bosco & Compagnie» est très bien accueilli !

Tourisme, événements et loisirs

- 16 An 4 pour Saint-Gingolph Promotion Évènements
- 17 Le tourisme d'itinérance, un potentiel plus important qu'il n'y paraît

Côté suisse

- 18 Parkings : le règlement validé
Deux cartes de visite primées !
- 19 Le conseil communal et la justice communale 2021-2026

Côté français

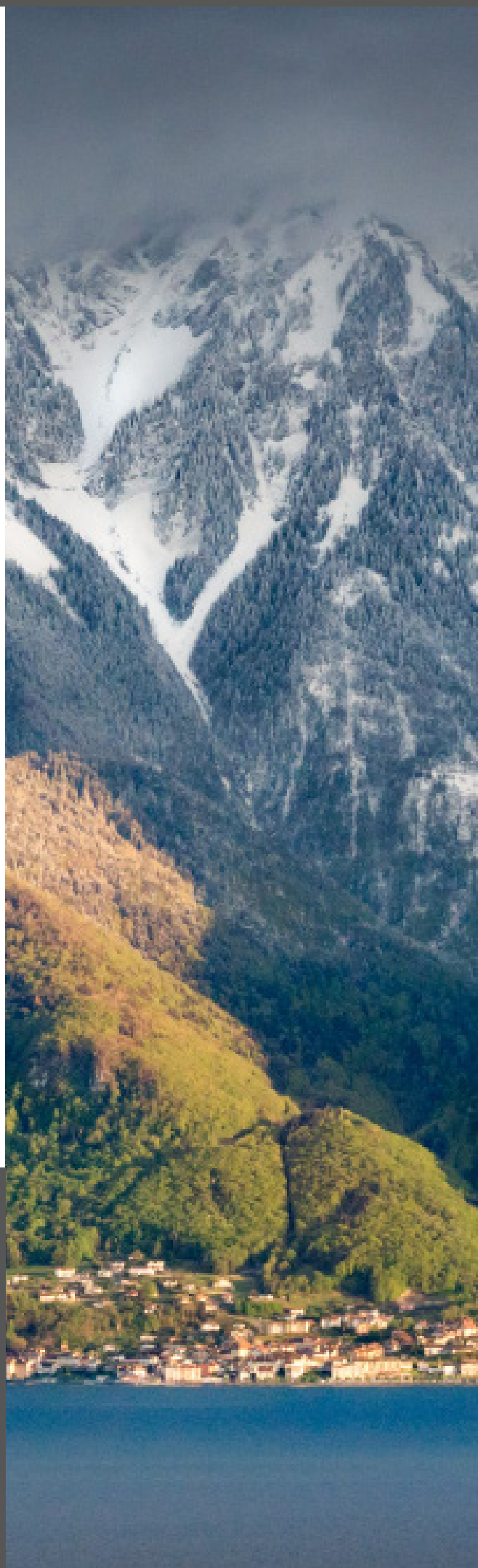
- 20 Hommage à Jean Berrod
Souriez, vous êtes (bientôt) filmés
- 21 Correspondant Défense : késako ?
- 22 Une nouvelle organisation de l'équipe des services techniques
Police pluricommunale : vers une réorganisation à 3 communes
Ramassage des encombrants : moins d'abus observés
- 23 Les palmes du civisme pour plusieurs de nos habitants
Les palmes des incivilités

La Gingolaise franco-suisse

Numéro 7 - Hiver 2020-2021

Une publication semestrielle éditée conjointement
par les communes de Saint-Gingolph (Suisse et France).

Responsables : Géraldine Pflieger et Damien Roch
Photos : Selon crédits
Maquette : Commission Communication
Dépot légal : Décembre 2020
Tirage : 1'500 exemplaires sur papier recyclé
Impression : Imprimerie Mathy, Thonon-les-Bains





PROJETS

Salle des fêtes et mairie : un bâtiment nouveau au bord du lac

Il y a près de 40 ans, les gingolaises et gingolais découvraient leur nouvelle salle des fêtes : un bâtiment contemporain pour l'époque, qui venait remplacer la cantine de toile et de paille installée en contrebas de la Puyaz. Aujourd'hui, le constat est sans appel : la salle des fêtes a un besoin urgent d'une rénovation complète.

Quand la municipalité s'est penchée sur le sujet en 2019 déjà, un autre dossier de longue date s'est invité dans la discussion : celui de la mise en accessibilité de la mairie. Le hasard faisant bien les choses, les deux bâtiments sont dans le même secteur, à quelques mètres l'un de l'autre. Il n'en fallait pas moins pour que les élus pensent à lier les deux projets, voire même à les réunir en un seul. Dans un seul but : optimiser l'impact des deux opérations pour les finances communales.

Aujourd'hui, la commune mène donc un seul et unique projet : la création d'un unique bâtiment public composé d'un espace culturel et festif, de la mairie et d'une salle du conseil municipale, qui sera ouverte à d'autres usages.

L'une des premières initiatives des nouveaux élus au printemps a été d'organiser une consultation des associations pour connaître leurs besoins par rapport à ce projet attendu depuis de nombreuses années. Nous avons également mené une réflexion sur les fonctions à conserver dans ce bâtiment : était-il judicieux de conserver une fonction sportive quand, dans le même village, à 500m à pied, existe une salle parfaitement équipée pour le sport ? Conserver ne serait-ce qu'une petite salle pour du sport doux impliquerait tout de même de créer des douches et des vestiaires... C'est pourquoi les deux communes se sont entendues et mises d'accord pour répartir les activités culturelles et sportives entre les deux salles, dans le but aussi d'optimiser leur utilisation.

La *salle des fêtes* voit ses fonctions culturelles et festives confortées, et devient un « espace culturel » dont le nom reste à choisir. L'ouverture sur le lac, demandée par beaucoup, est réalisée par de grandes baies vitrées. La partie scénique est améliorée : la scène est modulable et l'équipement multimédia modernisé. L'efficacité énergétique est optimisée, et la salle sera majoritairement réalisée avec du bois issu de filières locales.

La *cuisine* voit sa superficie tripler et son équipement entièrement renouvelé. Elle est transférée côté lac, pour une meilleure interface avec le quai et la place des fêtes. Cette cuisine deviendra un atout important pour mieux louer la salle pour des événements privés, source de revenus non négligeable.

La *salle du conseil* prendra place dans l'actuelle salle de judo. Elle servira notamment aux réunions du conseil municipal et aux cérémonies civiles. Elle pourra également être utilisée par les associations du village pour leurs assemblées générales ou pour des réunions. Cette salle donnera directement sur le toit de la salle des fêtes, transformé en terrasse. Ainsi, les mariages pourront se terminer par une sortie de la mairie plus attrayante qu'actuellement.

La *mairie* prendra place dans une extension construite sur la future salle du conseil. Les locaux seront plus modestes qu'actuellement, bien qu'accueillant tout de même une salle d'attente, un espace pour le secrétariat, un bureau pour le maire et un bureau pour les élus. Moins de surfaces, c'est une économie substantielle sur les frais de chauffage, d'entretien et de maintenance.

L'entrée principale de la mairie se fera depuis le chemin de la Puyaz. Toutefois, pour optimiser les cheminements piétons et les liaisons entre le bord du lac et la rue Nationale,

un *ascenseur public* desservira l'ensemble du nouveau bâtiment. Un passage public derrière la scène, accessible depuis le quai, permettra d'accéder à l'ascenseur, qui desservira la salle du conseil, le toit-terrasse, la mairie, et la rue Nationale via une passerelle au-dessus du chemin de la Puyaz. La couleur «terracotta» (visible sur la vue pages suivantes) permettra de mettre en évidence ce cheminement vertical, de l'entrée publique sur le quai jusqu'au sommet de l'ascenseur.

A noter également qu'une toilette publique automatique est intégrée au bâtiment côté esplanade, et que le local technique du futur réseau de chaleur prend place dans l'arrière de la salle des fêtes.

La réalisation de ce bâtiment s'échelonne sur plusieurs années : les travaux de rénovation de la partie «basse» commencent en janvier 2021 et courent jusqu'en avril 2022. C'est l'obtention des subventions supplémentaires qui conditionnera la date de démarrage des travaux des étages supérieurs. Comme expliqué plus tôt, le projet bénéficie de subventions pour l'utilisation massive de bois local. La recherche de plus d'efficacité énergétique est une des clés pour obtenir des financements. Merci à Géraldine qui s'implique fortement pour obtenir ces financements, et merci à tous celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de ce projet.

Nous nous réjouissons de pouvoir guincher de nouveau dans notre salle communale !

Joël Grandcollot-Bened, maire-adjoint
Illustrations : Atelier d'Architecture d'Avoriaz

Quels financements ?

Pour le volet construction bois :

- 320'000 € des fonds FEADER de l'Union Européenne, dans le cadre de l'appel à projet bois local ;
- 50'000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'appel à projet bois local ;

Pour le volet rénovation énergétique du site de la salle des fêtes et de la future mairie :

- 500'000 € de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local et du plan de relance ;
- 100'000 € du Département de la Haute-Savoie ;
- 80'000€ € du SYANE (Syndicat des Énergies de la Haute-Savoie).

Nous avons également déposé deux dossiers sur la thématique énergétique auprès de la région dont nous attendons le retour.

Nous tenons à remercier notre sénatrice Sylviane Noël, Monsieur le Sous Préfet, nos conseillers départementaux Josiane Lei et Nicolas Rubin, notre conseillère régionale Florence Duvand qui se sont battus pour nous aider à obtenir ces financements.

Pourquoi déplacer la mairie ?

Déplacer la mairie est une décision lourde de sens, mais plusieurs facteurs ont guidé la réflexion du conseil municipal :

- la mairie actuelle ne répond pas aux normes d'accessibilité. Pour y remédier, il faudrait intégrer un ascenseur dans le bâtiment, mais cela s'avère très compliqué techniquement ;
- le premier étage est occupé seulement par la salle du conseil et le bureau du maire : même dans l'organisation actuelle de la mairie, il y a donc des surfaces en trop ;
- les deux derniers étages de la mairie actuelle sont désaffectés. Comme dit précédemment, la commune n'aura pas l'utilité de ces surfaces, mais elles représentent tout de même plus de 130 m²;

- l'ensemble du bâtiment doit dans tous les cas faire l'objet d'une rénovation énergétique.

La commune n'a pas les capacités financières de rénover le bâtiment dans un projet distinct de la salle des fêtes. Intégrer la création d'une nouvelle mairie, plus modeste, dans le bâtiment de la salle des fêtes serait source d'économies à différents niveaux : entretien, chauffage, maintenance...

Il a donc été proposé à l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie de porter les travaux de rénovation du bâtiment actuel à la condition d'y créer 6 logements dont 3 logements sociaux adaptés aux personnes, et un passage public permettant de rejoindre l'ascenseur depuis la rue Nationale.

A la fin du portage par l'EPF, la commune disposera pleinement de ces logements, et c'est la commune qui encaissera dès le début les loyers.



Notre

Belvédère

Depuis la rue Nationale, on arrivera sur une terrasse donnant sur le lac, et permettant l'accès à l'ascenseur.



Salle du conseil

Elle accueillera les séances du conseil municipal, les cérémonies civiles, et pourra être utilisée par les associations du village.



Passage public pour accès à l'ascenseur

L'ascenseur permet de desservir les différents niveaux du bâtiment et de rejoindre la rue Nationale.



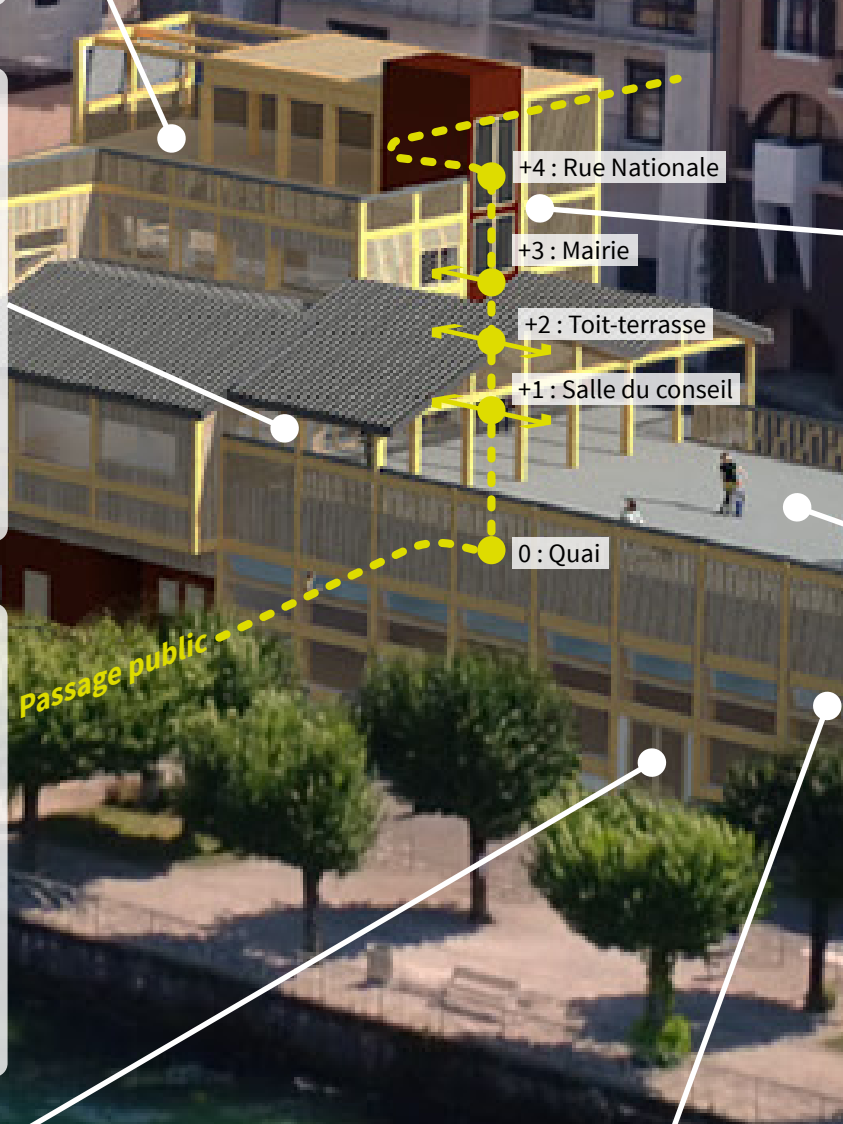
Entrée de l'espace culturel

L'entrée principale de la salle est située sur la nouvelle grande baie vitrée et donne directement sur le quai.



Espace culturel

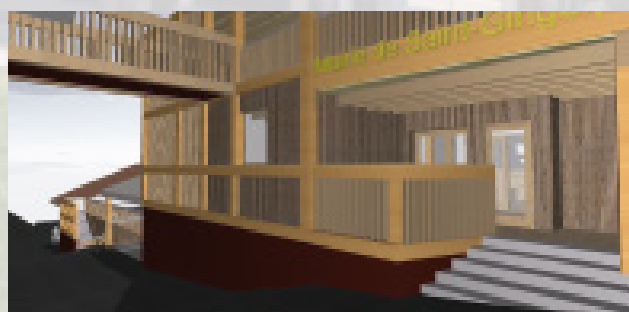
Avec sa hauteur sous plafond augmentée et ses grandes baies vitrées, la salle gagne en attrait et en modernité.



nouvel écran au bord du Léman

Mairie

L'entrée principale de la mairie se fera depuis le chemin de la Puyaz et donnera accès directement à l'accueil et aux bureaux.



Esplanade

Accessible depuis le chemin de la Puyaz, elle sera un magnifique cadre pour les sorties de mariage.



Cuisine

Elle est déplacée côté lac pour une meilleure interaction avec le quai et l'esplanade, et voit sa surface multipliée par 3.





PROJETS

Un réseau performant pour l'alimentation et la défense incendie

La commune de Saint-Gingolph Suisse a mandaté le bureau RWB SA pour réaliser une étude sommaire en vue de définir les pistes pour refondre le réseau d'eau communal sur la base des réflexions déjà entreprises dans le cadre du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) établi par le bureau d'ingénieurs Sollertia SA. La commune a une double responsabilité sur son réseau d'eau potable : en garantir à la fois la qualité, mais aussi la quantité !

Actuellement, la réserve pour l'alimentation est insuffisante et le volume d'eau destiné à la défense incendie est quasiment inexistant. Si on suit les prévisions cantonales sur la démographie de notre commune, l'infrastructure va saturer rapidement.

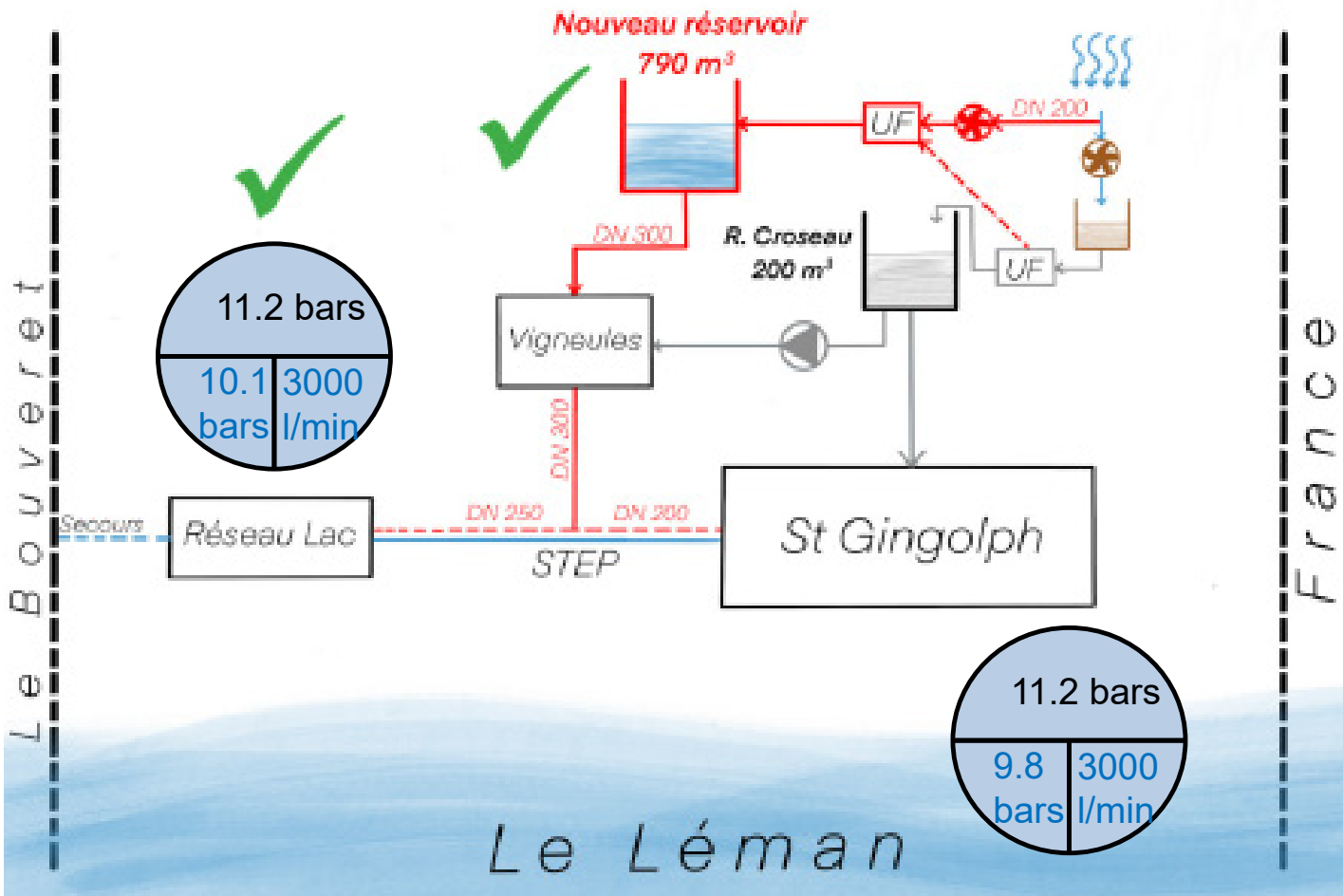
Le nouveau concept, élaboré depuis plusieurs années avec le bureau RWB, comprend notamment la construction d'un nouveau réservoir de 790 m³ au lieu-dit «Sous le

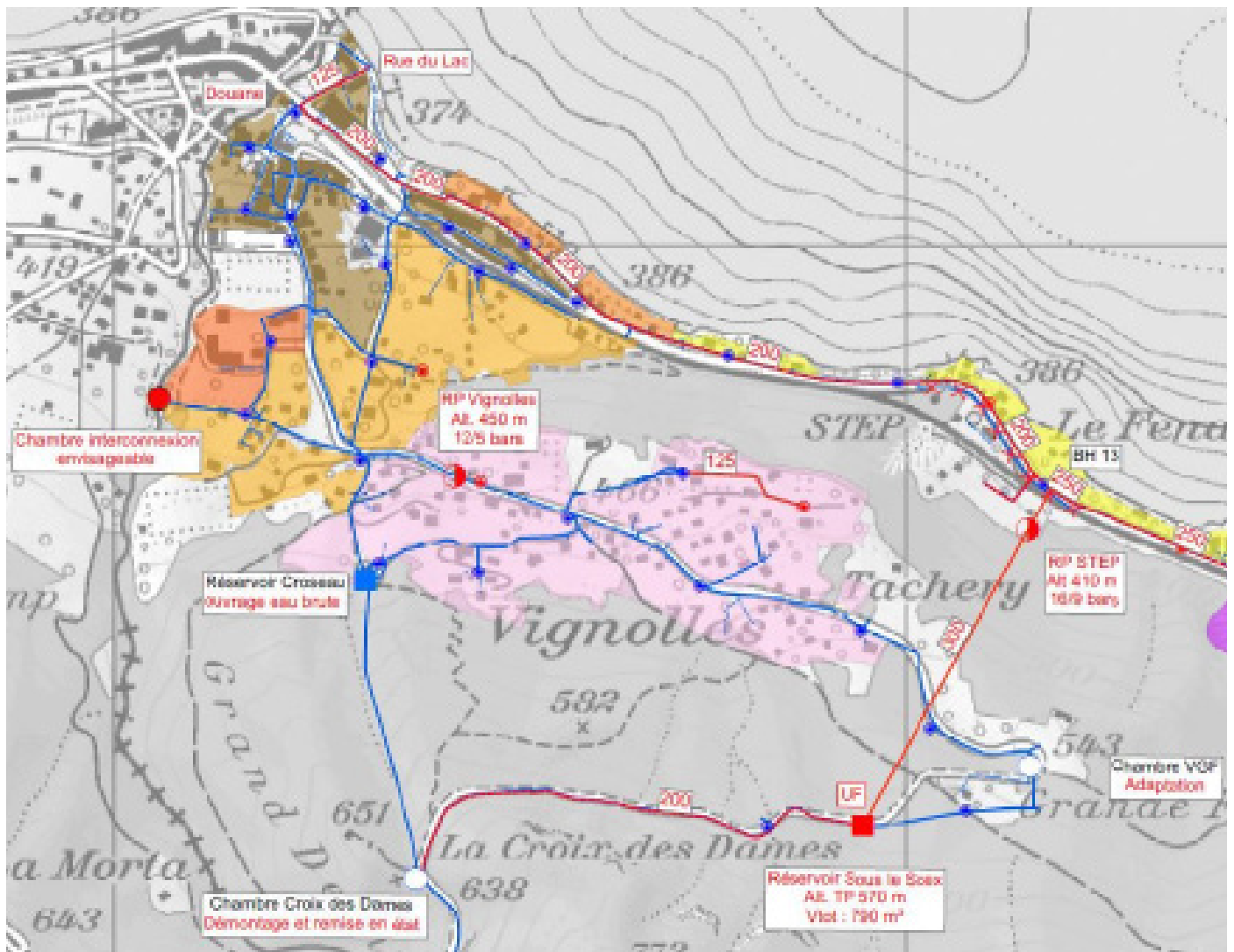
Scex». Pour comparaison, le réservoir actuel du Croseau a une capacité de 200 m³.

L'unité de traitement par ultrafiltration sera déplacée juste avant ce nouveau réservoir. Ensuite, une conduite de gros diamètre descendra jusqu'à la STEP, puis deux conduites, plus petites, rejoindront le village pour l'une et le Plan du Baril pour l'autre. Ce concept permet d'assurer une pression maximale pour toute la partie est du réseau, ainsi qu'un bouclage de l'entier du réseau. Le pompage de Vignolles est supprimé, et une interconnexion avec la France peut être envisagée au niveau de l'Herbette.

Les travaux débuteront dès cet hiver par la rénovation des services de la rue du Lac.

L'ensemble du projet est devisé à 8'225'000 CHF.





Légende

Hydrante

- Existante
- Prévu PDDE (position approximative)

Ouvrages

- Chambre existante
- Chambre projet
- Réserveir existant
- Réserveir projet
- Réducteur de pression projet (RP)

Conduite projet (ØIntérieur)

- Nouvelle conduite
- Conduite à remplacer
- × × A supprimer

Conduite existante

- Conduite principale
- Conduite privée

Zone d'affectation

- Zone de village (V)
- Zone forte densité (R3)
- Zone moyenne densité (R2)
- Zone faible densité (R1)
- Zone de quai A (QA)
- Zone de quai B (QB)
- Zone de la rive (QR)
- Zone artésienne (A)
- Zone dépôt de matériaux



PROJETS

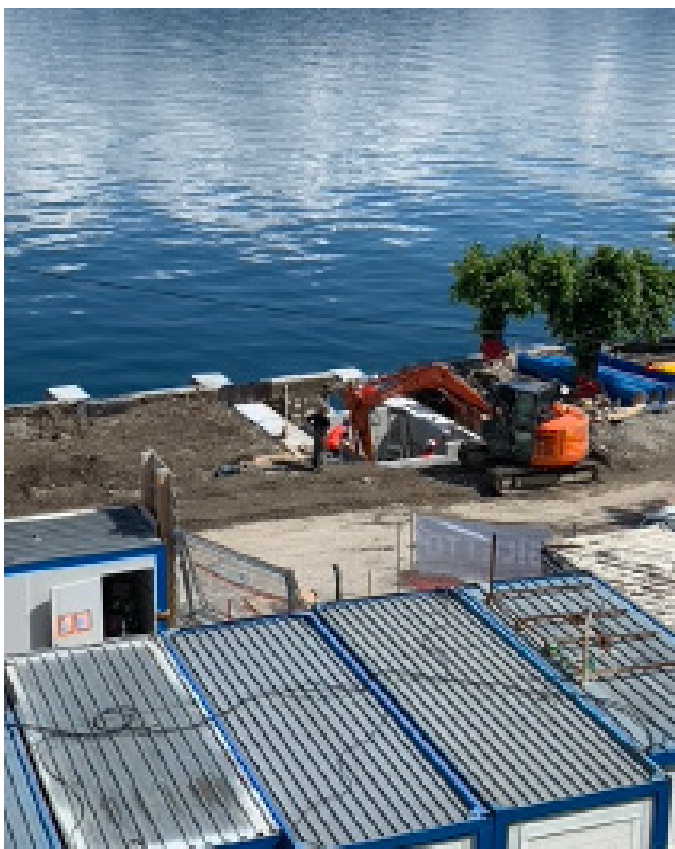
Une boucle d'eau pour accélérer la transition énergétique !

Après l'accent mis sur la mobilité douce à travers la voie verte ViaRhôna et le réaménagement complet des quais, l'ambition écologique et de transition énergétique de la commune de Saint-Gingolph se prolonge par l'ambitieux projet de boucle d'eau : un nouveau réseau de chaleur au centre du village alimenté par une source renouvelable, l'énergie de l'eau du lac.



Comment cela fonctionne-t-il ?

Un regard de pompage a été créé sous l'esplanade de la salle des fêtes (voir photo ci-dessous). De ce regard partent, en direction du lac, une conduite de prise d'eau et une de rejet



qui descendront à une vingtaine de mètres de profondeur. L'eau du lac sera pompée par ce regard et amenée sur le site de la salle des fêtes dans un local de production de chaleur qui sera équipé de trois pompes à chaleur eau-eau. En complément, dans la chaufferie actuelle de la Mairie chemin de la Puyaz, sera installée une chaudière d'appoint qui prendra le relai lors des grands froids ou en cas de panne du système de pompage de l'eau du Lac. De là, partira la boucle d'eau qui desservira les abonnés le long du quai, de la résidence de France à la résidence Mont-Blanc, ainsi que rue de l'Église et en direction de l'école.

L'eau chaude sera amenée dans les chaufferies actuelles de chaque bâtiment, à la place des chaudières existantes, où un échangeur mettra cette eau à la température requise. La chaleur sera distribuée par les conduites et radiateurs existants dans chaque bâtiment qui n'ont pas besoin d'être changés.

Qui gèrera le service de chauffage urbain ?

Afin de s'assurer du prix le plus juste, nous avons pris le parti de développer ce réseau de chaleur dans le cadre d'une régie communale. C'est donc la commune qui investira et gèrera le réseau de chaleur, en s'appuyant sur des compétences externes pour l'exploitation et la maintenance qui sera réalisée par une entreprise spécialisée.

Toute l'administration et la facturation sera prise en charge par la commune, et imputée sur le nouveau budget annexe du réseau de chaleur, prenant ainsi le relais du service et du budget annexe de l'eau qui est transféré à la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance au 1er janvier 2021.

La commune n'aura ni la vocation, ni même le droit de réaliser des bénéfices : le prix sera donc calculé au plus juste pour permettre l'équilibre financier du réseau de chaleur.

Qui pourra se raccorder au réseau ?

Le réseau de chauffage urbain dispose d'une étendue définie par le bureau d'études qui répond à des critères de densité (nombre de logements desservi par linéaire de réseau) mais aussi d'opportunité en termes de conversion des bâtiments jusque là desservis par le chauffage au fioul.

Un projet aux objectifs très ambitieux au plan environnemental !

- proposer une alternative à tous les immeubles et logements chauffés au fioul ;
- desservir tous les bâtiments publics : mairie, salle des fêtes, école, église ;
- proposer une énergie renouvelable à près de 170 logements et plus de 400 habitants, soit près de la moitié de la population de la commune française ;
- réduire de 99% les émissions de particules fines qui altèrent notre qualité de l'air, ici à Saint-Gingolph ;
- réduire de 80% les émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage des logements sur le périmètre du projet qui concerne près de 50% de la population du village.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons démarché la grande majorité des usagers futurs et tous ont accepté de s'engager à nos côtés. Nous tenons à les remercier pour leur confiance.

Nous avons également réalisé des études pour proposer à des copropriétés en tout électrique (comme le Mont Lac ou le Bellerive) de se convertir à l'hydraulique et ainsi adhérer au réseau de chaleur renouvelable. Nous allons prochainement présenter à chacun des copropriétaires ce projet qui est intéressant financièrement et écologiquement.

Quelles sont les grandes étapes des travaux ?

Été-automne 2020 : réalisation du regard de pompage et des conduites entre le regard et le futur local de chauffe dans le secteur de la salle des fêtes ;

Printemps-automne 2021 : réalisation des nouveaux locaux de production de chaleur dans le cadre de la requali-

fication du site de la salle des fêtes (voir article pages précédentes) ;

Automne-hiver 2021-2022 : achèvement du déploiement du réseau de chaleur, entre le bâtiment Mont Blanc et l'esplanade de la salle des fêtes, entre la salle des fêtes et la crêperie et sur la rue de la Puyaz, la rue de l'église ainsi qu'en direction de l'école ;

Printemps-été 2022 : équipement des chaufferies privées et déploiement des dispositifs techniques, tests de mise en service.

Les quais vont donc être ouverts une nouvelle fois ?

Sur la partie centrale de l'esplanade et de la salle des fêtes, toutes les attentes de réseau ont été réalisées (voir photo en page suivante).





Pour les antennes à l'ouest et à l'est de l'esplanade de la salle des fêtes, nous passerons coté montagne en limite de la voirie, des tranchées vont être ouvertes mais dans la partie qui n'a pas été encore achevée. Ces travaux qui seront assez rapides se réaliseront à l'automne 2021 et tout sera refermé au printemps 2022.

Comment le projet sera-t-il financé ?

L'investissement d'un montant total de 1'900'000 €HT sera financé à hauteur de 65% par des subventions que nous avons eu le plaisir d'obtenir officiellement avant Noël :

- 865'000 € de l'Agence de la Transition Ecologique
- 109'000 € de l'Etat
- 255'000 € de la Région Auvergne Rhône Alpes.

La part restant à la Commune sera financée par un emprunt vert de la Banque des Territoires dont le remboursement sera financé par les usagers du réseau qui paieront leur chauffage. Grâce à ces subventions nous avons été en mesure de proposer aux futurs abonnés une énergie verte qui sera toujours moins chère ou égale au coût actuel de leur propre chauffage.

Quand ?

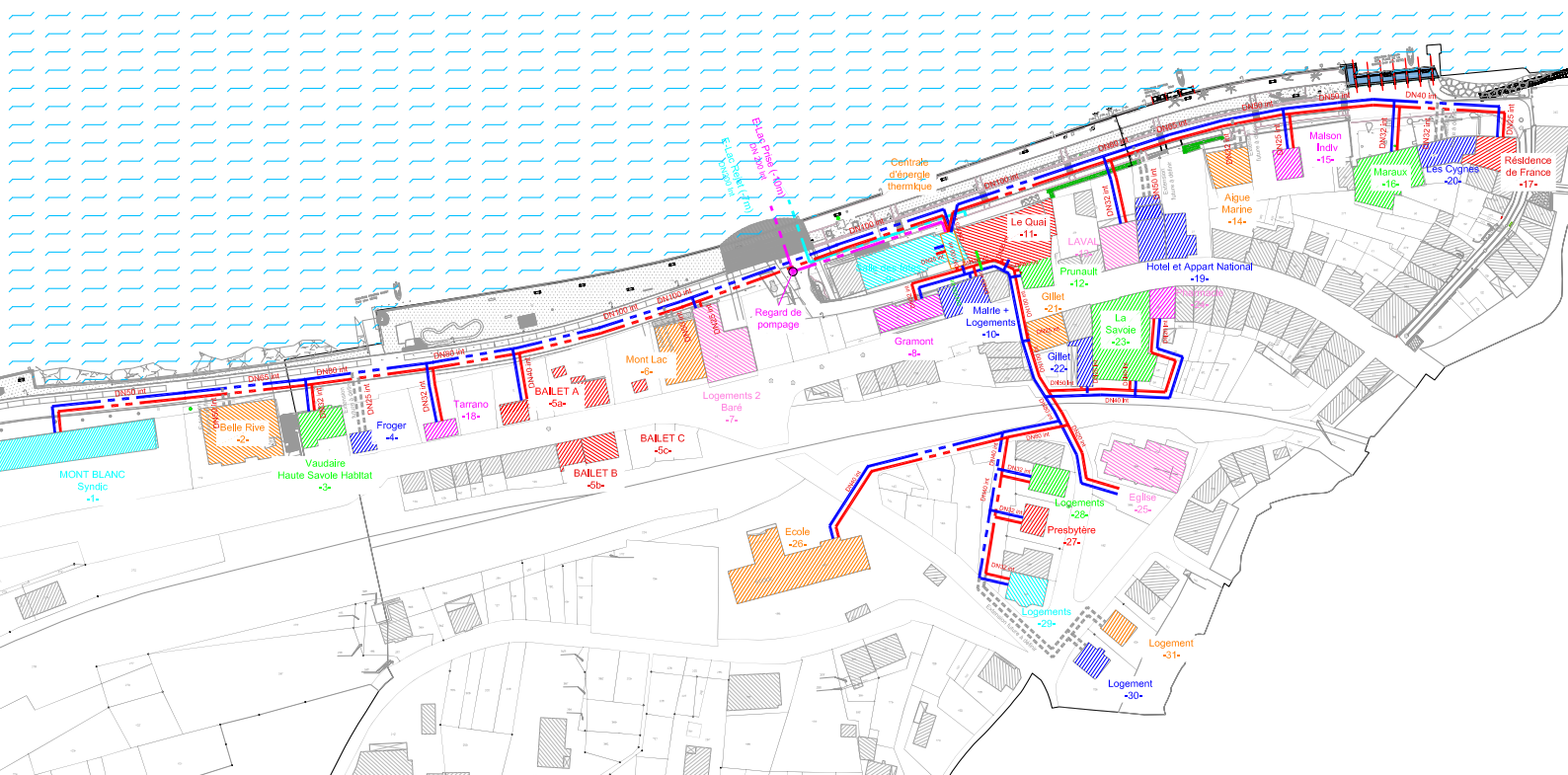
Le réseau sera mis en service au 1er octobre 2022 pour la saison de chauffe 2022-2023. Il s'agit donc d'un projet réellement révolutionnaire pour une commune de 830 habitants et qui place notre village à l'avant-garde de la transition énergétique.

Ce projet a une vocation innovante et pilote pour d'autres communes membres de la Communauté de Communes

du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique porté par la CCPE-VA.

Nous serons la première commune sur la rive française du Lac Léman à nous chauffer avec l'eau du Lac, alors que telles expériences sont déjà très développées dans le Canton de Genève, ainsi que dans le Canton de Vaud avec des projets en développement à Montreux par exemple.

Géraldine Pflieger, maire





PROJETS

Bientôt un nouveau parc public sur les rives du lac à Brêt

Le grand parc en rive gauche du ruisseau de la Planche à Brêt n'était plus entretenu par son propriétaire, l'Etat, depuis plusieurs années. Il a été cédé très récemment au Conservatoire du Littoral.

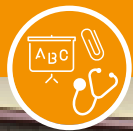
Sitôt propriétaire, dès la mi-octobre, le Conservatoire a tout entrepris pour réaliser en urgence les opérations d'élagage en ce début d'hiver, témoignant du grand professionnalisme de cette institution. Se dégage sous nos yeux un grand parc qui présente le potentiel d'un magnifique espace sur les rives du lac, avec une plage de petits galets et une terrasse à l'ombre des tilleuls.

Nous tenons à remercier vivement le Conservatoire du Littoral pour avoir réagi aussi rapidement.

En parallèle, une consultation d'architecte paysagiste a été lancée, toujours par le Conservatoire du Littoral, pour y réaliser un parc public et mettre ainsi en valeur ce site dans le respect de l'environnement. Suite aux premières esquisses, un projet sera développé et entre fin 2021 et 2022 des travaux de réaménagements seront entrepris.

Ces travaux seront réalisés et financés par le Conservatoire et le site sera ensuite entretenu par la commune et accessible pour l'ensemble des habitants et des visiteurs. Un parfait lieu de pique-nique, de récréation et de baignade pour les habitants de Bret, accessible à quelques coups de pédale ou suite à une belle promenade par la ViaRhôna depuis Saint-Gingolph ou Locum.





COMMERCES

Objectif septembre 2021 pour la boucherie de Saint-Gingolph

Enfin ! C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons le retour d'une boucherie-charcuterie-traiteur dans notre village, complétant ainsi l'offre de commerces de proximité.

Après de longues tractations et quelques rebondissements commencés avec l'ancien conseil municipal, que nous remercions chaleureusement au passage, le local de l'ancien «Bazar Parisien» est désormais aux mains de la mairie et les travaux vont pouvoir débuter tout prochainement. Les locaux seraient ainsi disponibles à l'horizon de l'automne 2021.

Nous avons dernièrement choisi à l'unanimité du conseil municipal le futur locataire de l'endroit. La candidature de

M. Christian Clerc a été retenue. L'actuel propriétaire de la boucherie de Maxilly depuis 2 ans avait à l'époque déjà l'envie de s'installer à Saint-Gingolph, il s'en réjouit donc d'autant plus.

En attendant, et pour que vous puissiez faire connaissance avec lui et son équipe, nous lui avons proposé de prendre vos commandes et vous livrer sur le marché hebdomadaire. Il a accepté avec enthousiasme.

Vous pouvez donc passer vos commandes par téléphone au +33 (0)4 50 75 26 72 jusqu'au jeudi soir et les récupérer le samedi matin entre 9h et 11h.

Ludovine Prince, conseillère municipale

L'offre de santé augmente aussi !

En mars 2019, nous inaugurons la nouvelle maison médicale dans l'ancienne usine des salaisons. Dès le début du projet, nous avons lancé les recherches d'une orthophoniste grâce au soutien du Dr Verdier. La demande pour cette discipline est très importante tant pour les enfants que pour des publics plus âgés. De plus, des synergies importantes existent entre le cabinet de médecine générale, de psychologie et d'orthophonie.

C'est avec plaisir que nous avons pu accueillir Mme Feuvrier, orthophoniste, dès le 1er novembre 2020. Signe que cette spécialité était plus qu'attendue, son carnet de rendez-vous est déjà bien plein et nous mesurons la chance qui est la nôtre.

Afin de stabiliser son installation à plein temps, nous allons agrandir la maison médicale en construisant un nouveau cabinet à l'étage, doté d'un escalier séparé. Grâce au soutien des médecins généralistes qui ont vraiment su œuvrer dans l'intérêt collectif, elle sera en mesure d'accueillir les personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée si besoin en se coordonnant avec eux pour les horaires.

Dès lors, la maison médicale de Saint-Gingolph vous propose des consultations :

- de médecine générale
- de psychologie
- de podologie
- d'ostéopathie
- d'orthophonie.

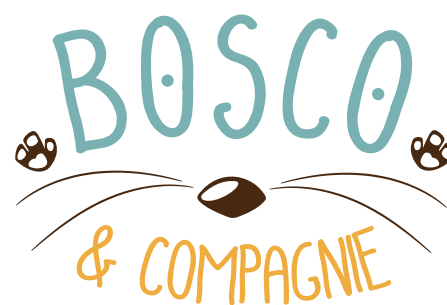
«Bosco & Compagnie» est très bien accueilli !

Depuis cette rentrée de septembre, la commune propose un accueil de loisirs tous les mercredis à nos petits gingo-lais et aux enfants d'autres contrées.

Malgré un contexte sanitaire délicat qui aurait pu compliquer la mise en route de ce service, le bilan est plus que positif ! «Bosco & Compagnie» remplit parfaitement sa mission en proposant un programme varié au rythme des saisons et de l'actualité, avec des activités ludiques, comme les «Journées accrobranche» ou les «Journées découverte de la Châtaigneraie» pour la semaine du goût. Tout en ayant un thème récurrent qui initie chaque semaine notre petite bande à la cuisine et au plaisir de déguster leurs propres réalisations à l'heure du goûter.

Nous avons un retour très encourageant des parents qui sont satisfaits de l'offre mise en place. Mais aussi des enfants, ravis de retrouver leurs petit camarades dans un contexte qui ne se veut pas scolaire mais distrayant.

Un grand bravo et merci à la responsable de l'accueil de loisirs Lisette Bonnaz et à l'équipe qui ont su tenir leurs promesses, ainsi que pour l'engagement de toutes d'avoir fait de «Bosco & Compagnie» une belle réussite. L'équipe



est toujours à la recherche d'un animateur BAF pour compléter ses rangs.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant, n'hésitez pas : quelques places sont encore disponibles.

Jocelyne Rochias, maire-adjointe

RÉTROSPECTIVE

2020, bientôt finie... Enfin !

Que dire sur cette année 2020 ma foi fort particulière. Je ne vais en retenir que le positif : solidarité, entraide, efficacité et patience.

Nous avons dû nous résoudre à annuler la plupart de nos événements, mais avons quand même eu de jolis marchés franco-suisse, un 13 juillet revisité et un magnifique été au bord de notre lac. Cette Covid-19 nous aura peut-être permis de nous rendre compte de la chance que nous avons de vivre dans un si joli coin de pays.

Nous espérons que 2021 nous permettra de nous réunir à nouveau, d'autant plus que nous sommes actuellement à pied d'œuvre pour organiser un mémorable centième anniversaire du FC Saint-Gingolph. L'organisation va bon

train grâce à un comité expérimenté et motivé.

Il va de soi que pour toutes les manifestations 2021, nous suivrons attentivement les règles du Conseil d'Etat et du Conseil Fédéral afin d'assurer notre sécurité à tous.

En cette période de fin d'année, où probablement Noël ne sera pas comme d'habitude, il est plus que jamais important de faire des petits gestes pour que les personnes se sentent moins seules. Soyons solidaires comme sait si bien l'être notre beau village.

De joyeuses fêtes et la santé à vous tous,

Max-Alexandre Derivaz, vice-président



TOURISME

An 4 pour Saint-Gingolph Promotion Évènements

Nous entamons bientôt la 4e saison d'existence de Saint-Gingolph Promotion Évènements. Pour aborder cette nouvelle année, le comité va être renforcé par des nouveaux venus et deux nouveaux représentants des 2 communes désignés après les dernières élections. Un comité spécifique pour l'organisation des marchés franco-suisse a également été créé et ces événements ne reposent ainsi plus sur le comité directeur. Merci aux bénévoles qui s'engagent pour notre village !

Depuis des années, nous constatons une forte demande pour des randonnées à la journée ou accessible aux familles. Dans le sillon de l'étude sur le tourisme d'itinérance, nous avons donc édité un dépliant avec 10 idées balades au départ de Saint-Gingolph et Novel. Merci à Vincent qui a travaillé d'arrache-pied sur ce document pour qu'il soit prêt pour l'été.

A la rentrée, nous avons publié le 1er guide des associations et activités. Il est bien sûr perfectible, mais nous avons là une bonne base pour les futures éditions, avec l'objectif d'en faire une « bible » la plus complète possible et rééditée à chaque rentrée.

Nous avons profité du calme de l'automne pour mettre une touche finale à l'organisation de nos entrepôts de matériel pour les fêtes. Un grand merci à la commune française qui nous a mis à disposition des surfaces supplémentaires sous l'école.

En cette fin d'année, nous nous sommes adaptés pour élaborer, à distance, le programme des événements 2021.

Nous espérons pouvoir tenir fin mars notre double assemblée générale 2020-2021 et ainsi vous présenter de vive voix nos activités des deux dernières saisons. D'ici là, les rapports de gestion complets seront disponibles sur le site internet. C'était l'un des engagements que nous avons pris à la création de l'association, pour rassurer les personnes sceptiques sur la juste répartition des financements suisses et français. SGPE est une association qui commence à bien rouler, nous avons encore quelques chantiers à lancer pour être opérationnels à 100%.



Le tourisme d'itinérance, un potentiel plus important qu'il n'y paraît !

La commune française a récemment lancé une étude sur le tourisme d'itinérance, à laquelle ont été associés la commune suisse, Saint-Gingolph Promotion Évènements, l'office de tourisme intercommunal, le département de la Haute-Savoie et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce travail est mené par le bureau Versant Sud, spécialisé depuis plus de 30 ans dans l'assistance au développement touristique.

Les premières conclusions ont été présentées au Comité de Pilotage en octobre. Le tourisme d'itinérance (randonnées, vélotourisme et cyclotourisme) est en plein développement, et la situation actuelle n'y est pas étrangère. Les gens ont besoin d'air pur et d'évasion.

Saint-Gingolph peut se positionner comme le «dernier port avant la montagne» ou comme une «escale franco-suisse» pour de nombreux itinéraires : GR5, Chemin de Saint-Jacques, Chemin des Cols Alpains, GRP Balcons du Léman pour la randonnée, ViaRhôna, Tour du Léman, TransAlpes VTT pour le vélo.

L'un des aspects de l'étude concerne l'hébergement. Il y a de la part des itinérants un besoin de services liés à leur pratique : garage à vélo et recharge électrique notamment. Les hébergeurs du village seront encouragés et accompagnés pour se faire référencer grâce aux labels qualité : par exemple, le label Accueil Vélo, que notre office de tourisme a décroché en 2019. Il offre une visibilité nationale non négligeable pour un coût relativement faible.

À côté de ça, une part des itinérants cherche à simplement planter sa tente pour dormir quelques heures. Le bureau Versant Sud travaille sur différentes options pour répondre à ce besoin spécifique. Nous assistons également à une demande croissante pour des places de parking au mois, pour celles et ceux qui partent à l'assaut du GR5, à défaut de transports publics suffisant : là aussi, la commune va mettre en place des solutions pour éviter aussi les voitures vantouses sur les parkings au centre du village.

La future solution d'hébergement, quelle que soit la forme qu'elle prendra, devra être en lien étroit avec les acteurs économiques de notre village : un usager devra pouvoir aller se restaurer au plus près dans un restaurant ou se ravitailler dans un commerce. À nous aussi de voir comment les commerces peuvent accueillir au mieux ces usagers : paniers pique-nique, assiette du randonneur, etc...

Une restitution aux acteurs économiques aura lieu prochainement. Sachons saisir cette opportunité de développement !

Le comité de pilotage





RÈGLEMENTS

Parkings : le règlement validé

Certains projets finissent par aboutir. Nous avons enfin l'accord de l'Etat du Valais concernant le règlement du parking.

Comme indiqué dans le tout-ménage que vous avez reçu, ce règlement entrera en vigueur le 1er janvier 2021.

Pour les personnes intéressées, nous vous laissons vous rendre à la Commune aux horaires d'ouverture afin de commander votre macaron.

J'en profite pour remercier Monsieur Ferdinand Masi, qui par sa patience et sa persévérance a réussi à finaliser ce projet et je lui souhaite tout le meilleur pour la suite.

Max-Alexandre Derivaz, vice-président



PROJETS

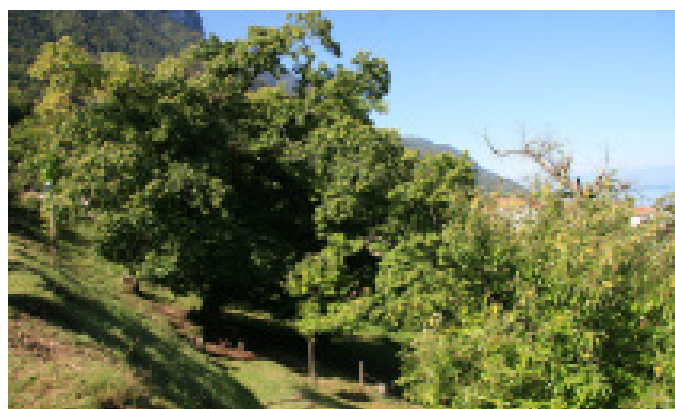
Deux cartes de visites primées !

Notre commune a eu le privilège d'être mise à l'honneur récemment à l'occasion de la remise des prix Jardins et Espaces Publics de l'Etat du Valais. Ce ne sont pas moins de 2 prix sur les 3 décernés qui sont revenus à Saint-Gingolph !

Le jardin de la Croix-Blanche reçoit le 1er prix. Il a été imaginé et conçu gracieusement par Clotilde Rigaud, qui a offert de son temps pour réhabiliter et remettre aux normes l'ancienne place de jeu. Ce projet s'insère dans un contexte architecturale particulier, en plein cœur du quartier classé ISOS. Du bois local a été utilisé dans ce projet, ce qui souligne son côté vertueux.

Le projet de réhabilitation de la châtaigneraie historique reçoit également une récompense. Le jury, dans son rendu, «salue le soin et l'engouement que toute la population, accompagnée par des experts [...] et des politiques engagés, a porté à la châtaigneraie pour la revitaliser.»

Une réelle satisfaction de voir notre commune ainsi présentée positivement au reste du canton. Ces deux projets permettent aux gingolaises et gingolais de bénéficier d'espaces verts et de promenade libres d'accès, et sont une formidable carte de visite pour notre village !



Conseil communal 2021-2024



Damien ROCH
Président



Gérard JEANNERAT
Vice-président



Antigona BERISA
Conseillère communale



Joëlle CHAPERON
Conseillère communale



Max-Alexandre DERIVAZ
Conseiller communal



Werner GRANGE
Conseiller communal



Vincent MOULIN
Conseiller communal

Justice communale 2021-2024



Catherine BENET
Juge de commune



Denis CAVIN
Vice-juge de commune

Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

Adresse Place de la Croix-Blanche 1
1898 SAINT-GINGOLPH
Téléphone +41 (0)24 482 70 22
Fax +41 (0)24 482 70 23
Courriel info@st-gingolph.ch
Site www.st-gingolph.ch

Accueil du public

Lundi	09H00 - 10H00	16H00 - 18H00
Mardi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Mercredi	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>
Jeudi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Vendredi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00



Hommage à Jean Berrod, ancien maire de Saint-Gingolph

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le dimanche 13 décembre dernier, le décès de Jean Berrod qui fut maire de Saint-Gingolph en 1970-1971.

Il s'est notamment attaché dans son mandat à l'équipement de l'ensemble du secteur des HLM de l'étang et au développement de la plage. C'est lui qui accueillera le nouveau surveillant de la plage, Alain Avouac, qui marqua des générations de gingolais et d'estivants. Jean était un homme discret qui a toujours été attaché

à suivre avec bienveillance la politique communale. Nous avons beaucoup échangé depuis six ans autour du projet des quais où il résidait et il nous avait encore dit très récemment sa satisfaction de voir les travaux qu'il suivait avec attention s'achever bientôt.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances et nos meilleures pensées.

PROJETS

Souriez, vous êtes (bientôt) filmés !

Sur la base du diagnostic de sécurité complet réalisé par la Gendarmerie Nationale, nous avons sollicité les subventions et les autorisations pour l'installation de 5 points de vidéo-protection dans le village. Ce sont l'Etat et la région Auvergne-Rhône-Alpes qui soutiendront pour 50% du coût total cet investissement.

Un premier point sera le carrefour de la plage, afin de contrôler le respect des feux de signalisation, mais également la sortie du village, en relation avec la caméra des gardes-frontières suisses. Il représentera un point de contrôle de l'entrée du territoire national.

Un second point de contrôle sera le sous-sol et l'étage du parking du Centre, afin d'assurer la sécurité des biens et éviter les déprédations régulières dans le parking.

Les deux derniers points sont l'esplanade de la salle des fêtes et l'espace devant la mairie rue Nationale.

Ces cinq points ont tous quelque chose en commun : ils comptent dans leurs angles de vue les cinq points de collecte principaux d'ordures ménagères, qui seront dorénavant sous le regard des caméras pour limiter les dépôts sauvages qui se répètent chaque semaine. Nous comptons



sur l'effet dissuasif de la surveillance, mais les caméras seront également bien utiles pour identifier les contrevenants et verbaliser les dépôts sauvages.

L'installation des équipements va débuter en janvier et l'ensemble de l'installation sera opérationnelle début mars. Les vidéos seront visibles et stockées dans un local sécurisé de la Mairie, visibles par trois personnes accréditées (le Maire, un adjoint et l'Agent de surveillance de la voie publique) ainsi que par la Gendarmerie.

Correspondant Défense : en quoi cela consiste-t-il ?



Chaque début de mandat, le conseil municipal nomme en son sein un Correspondant Défense. Une fonction peu connue, créée en 2001, mais importante : être l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour ce qui concerne les questions de défense et les relations Nation-Armée.

La mémoire et le patriotisme étant à la charge de

la commission Développement, j'ai eu l'honneur d'être désigné par mes collègues et je les en remercie.

La mission du Correspondant Défense s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire.

Le Correspondant Défense informe les citoyens de la commune sur la politique de défense de la France, qui vise à assurer la protection des Français et de leurs intérêts sur le territoire national et à l'extérieur. Je reçois régulièrement des comptes-rendus de l'Etat-major des Armées et peut informer quiconque le souhaite des différents théâtres d'opérations.

Concernant le parcours citoyen, je me tiens à l'entière disposition des jeunes appelés à se faire recenser en mairie. Je rappelle que le recensement est obligatoire à 16 ans, il permet :

- d'obtenir votre attestation de recensement : ce document doit être présenté si vous voulez vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou en être déclaré exempté), est indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat), à un concours administratif ou à l'examen du permis

de conduire en France. Cette obligation cesse à partir l'âge de 25 ans.

- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales par l'administration et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans.

Cette mission du Correspondant Défense pour la commune de Saint-Gingolph, je la conçois surtout par le travail de mémoire. Notre village a été marqué par les événements tragiques de 1944. Plusieurs personnes nous ont exprimé des souhaits, remarques sur les hommages rendus aux protagonistes des événements. Un nombre non négligeable de visiteurs de notre village, en voyant nos différents monuments, cherche à s'informer sur cette page de notre histoire. Nous retrouvons énormément de documents, objets en lien avec ces périodes, et des nouveaux témoignages ressortent encore aujourd'hui.

Nous avons donc décidé dernièrement en conseil municipal de lancer une réflexion sur comment pérenniser la mémoire et le souvenir des événements, et sur comment les faire connaître.

Tout citoyen de notre commune intéressé à s'impliquer dans cette démarche, qui aboutira en 2024 pour les 80 ans de la Tragédie de Saint-Gingolph, peut me contacter.

D'avance merci !

Joël Grandcollot-Bened, Maire-adjoint





AU QUOTIDIEN

Une nouvelle organisation de l'équipe des services techniques

Suite à la mutation de Monsieur Patrick Arbona dans sa région natale de Bordeaux, nous avons eu le plaisir de nommer Monsieur Nicolas Duvaltier à la fonction de responsable des services techniques. Il sera prochainement rejoint par un nouvel agent en cours de recrutement ainsi que par Monsieur Mathieu Rochias, qui sera engagé en contrat d'insertion. Dès le mois de janvier 2021, l'équipe sera à nouveau au complet pour le bien de la commune et le service à la population.



Évolutions à la Police pluricommunale

Suite au départ de la commune de Maxilly, nous avons demandé à la Préfecture une dérogation pour maintenir la police pluricommunale Thollon et Neuvecelle, malgré l'absence de continuité territoriale, qui est une exigence légale. Cette dérogation ne nous a pas été accordée.

La solution que nous avons envisagée est de réorganiser une police municipale à un agent (au lieu de deux) pour les trois communes de Lugrin, Meillerie et Saint-Gingolph. Ceci devrait nous amener à une meilleure qualité de service car il est à noter que le second agent était en formation et en congés maladie depuis deux ans et que notre unique agent a assumé seul les tâches sur les cinq communes. Il le fera dorénavant pour trois communes ce qui nous permettra de bénéficier de ses services plus fréquemment et plus longtemps dans la semaine.

En fonction de l'évolution des besoins et de nos disponibilités financières nous évaluerons l'intérêt de passer à 2 agents pour les trois communes dans les prochaines années.



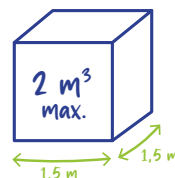
Moins d'abus lors des encombrants

Suite à la clarification des règles, l'expérience du mois de novembre a montré que les abus ont très largement diminué, même si deux maisons de la rue Nationale doivent être rappelées à l'ordre pour avoir posé une quantité de déchets tout à fait déraisonnable et bien plus importante que la limite attendue.

Nous évaluerons en fonction de l'évolution des comportements et des abus, les conditions de maintien du service.



pas avant
18H00
la veille



par foyer



par objet

Les palmes du civisme

Comme nous le rappelons régulièrement, suite aux coupes sévères dans les dotations de l'Etat au cours de ces cinq dernières années, notre budget de fonctionnement est fortement contraint et ne nous permet pas de recruter plus d'agents des services techniques, au risque de voir notre situation financière se dégrader très fortement ou de devoir augmenter les impôts.

Nous entendons parfois quelques insatisfactions, mais tenons à souligner que nous sommes tous responsables du bon entretien du village et que tout le monde est le bienvenu pour l'embellir.

Ainsi nous souhaitons mettre à l'honneur les personnes qui se sont engagées par des actions petites ou grandes

pour le village depuis l'été et nous poursuivrons ainsi à chacune des prochaines éditions.

Merci à :

- une équipe de parents d'élèves motivée qui a réparé l'abri à vélo et à trottinettes dans la cour maternelle de l'école
- un riverain du bas de l'impasse de l'ancienne gare qui a entretenu le talus de l'Abbé Rossillon, en respectant la fauche tardive, courant septembre
- plusieurs habitants de Brêt qui donnent des coups de main pour la tonte de divers espaces.

Des exemples à suivre !

Les palmes des incivilités

A l'inverse, une minorité d'habitants, par des actes inadmissibles nous coûtent du temps, de l'énergie et de l'argent. Pour cette édition, plusieurs sont à noter :

- 4 véhicules qui ont stationné de façon récurrente sur les places «minute» de la rue Nationale, alors que ces places sont vitales pour nos commerçants. Après plusieurs contraventions et rappel à l'ordre, ces mêmes véhicules se déportent maintenant vers du stationnement abusif sur le parking des Commerces dans la rue du Lac. Les dizaines de contraventions que nous mettons parfois sur les mêmes véhicules ne suffisent pas à ce stade, mais nous persévérons. Nous rappelons qu'un système de macaron est disponible pour stationner au parking du Centre pour les résidents qui ne disposent pas de place de stationner dans leur bâtiment ou sur leur terrain ;

- les personnes qui ont volé la quasi-totalité des livres de la nouvelle boîtes à livres de la plage sans même comprendre l'intérêt de les échanger ou de les rapporter ;
- le jet de poubelle par la fenêtre d'un immeuble de la rue Nationale qui s'est poursuivi, et qui a bien heureusement été stoppé.



Mairie de Saint-Gingolph France

Adresse 34 rue Nationale
74500 SAINT-GINGOLPH
Téléphone +33 (0)4 50 76 72 28
Fax +33 (0)4 50 76 74 17
Courriel mairie@st-gingolph.fr
Site www.st-gingolph.fr

Accueil du public

Lundi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>
Mardi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Mercredi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>
Judi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Vendredi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>



POUR LES GRANDS
SERVICES
QU'ILS NOUS RENDENT
SOUTENONS
NOS COMMERÇANTS
LOCAUX

 **Saint-Gingolph** 
son commerce local!

LES ACTEURS DE NOTRE QUALITÉ DE VIE VILLAGEOISE :

ADA KEBAB • ALI BABA • ALPAGE DE L'AU DE MORGE • BAR CHEZ ROSE-MARIE • BNC CHANGE
BOULANGERIE-PÂTISSERIE AU FOUR NEUF • CAFÉ DE LA NAVIGATION • CAFÉ DU COMMERCE
CAFÉ-RESTAURANT HELVETIA • CAFÉ-RESTAURANT LE FRANCE-SUISSE • CASINO SHOP
COIFFURE OURCEAU • EPICERIE DU VILLAGE • HÔTEL-RESTAURANT LE NATIONAL
HÔTEL-RESTAURANT LE RIVAGE • INSTITUT BELLA • INSTITUT FRANCE-BEAUTÉ
KIOSQUE DANIELLE RAPPAZ • KIOSQUE FRONTIÈRE • RESTAURANT LA CRÊPERIE DU LAC
LÉMAN FOREST • L'ÉPICURIENNE • LES MARIÉES DU BEAU-RIVAGE • LES PERLES DE SAINT-GINGOLPH
SNACK L'OASIS • MAISON DE LA PRESSE • MÈCH'EN LOOK COIFFURE • PHARMACIE DE FRANCE
RESTAURANT AUX DUCS DE SAVOIE • RESTAURANT DE LA PLAGE • RESTAURANT LA THAÏLANDE
RESTAURANT LE BELLEVUE • RESTAURANT LE MÉKONG • GARAGE ÉCO PERFORMANCES • HÔTEL LE LÉMAN
LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ : PÊCHERIE PERTUISET, FROMAGERIE VESIN, RÔTISSERIE D'ANTAN...
ET BIENTÔT LA BOUCHERIE DE SAINT-GINGOLPH...

NOUS AUSSI, DEVENONS ACTEURS DU COMMERCE LOCAL !